



DANONE

Paris, le 29 Octobre 2008

**Confirmation par la Cour d'appel d'Amsterdam
du retrait obligatoire des actionnaires de Numico
au prix initial de l'offre publique de € 55 par action**

Suite au succès de l'offre publique faite par Groupe Danone S.A. ("Danone") sur l'ensemble des actions de Koninklijke Numico N.V. ("Numico"), Danone avait engagé une procédure de retrait obligatoire ("squeeze out") auprès de la Cour d'Appel d'Amsterdam.

Le 28 octobre 2008, la Cour d'Appel a décidé que les actions restantes de Numico devaient être transférées à Danone au prix initial de l'offre publique de € 55 par action. Danone détient à ce jour environ 98,9% des actions de Numico.

A propos de DANONE

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Les produits du Groupe sont présents sur les 5 continents dans plus de 120 pays. En 2007, Danone qui compte 150 sites de production et environ 76 000 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaire de 12,7 milliards d'euros. Danone bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les produits laitiers frais (n°1 mondial) et les eaux (n°2 sur le marché de l'eau conditionnée), l'alimentation infantile (n°2 mondial) et la nutrition médicale. Coté sur Euronext Paris, le Groupe Danone est

Pour tous renseignements complémentaires :

**Direction de la Communication : +33 1 44 35 20 75 – Direction des Relations Investisseurs : +33 1 44 35 20 76
GROUPE DANONE : 17, Boulevard Haussmann 75009 Paris – Fax : +33 1 44 35 24 80**

également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.